



Procès-verbal
Le jeudi 13 décembre 2001 - n° 71

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 68 Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. Julien, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 65 Loi budgétaire n° 1 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires

La motion est adoptée.

13 décembre 2001

Dépôts de documents

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation sur l'état et les besoins de l'éducation 2000-2001.

(Dépôt n° 850-20011213)

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose :

La réponse du gouvernement au Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales.

(Dépôt n° 851-20011213)

Dépôts de rapports de commissions

M. Jutras (Drummond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5 juin, 11 et 12 décembre 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 11 Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 852-20011213)

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 12 décembre 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 64 Loi modifiant le Code civil en matière de demande de documents d'état civil — Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 853-20011213)

13 décembre 2001

M. Vallières (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 12 décembre 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 40 Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie James et d'autres dispositions législatives — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 854-20011213)

Dépôt de pétitions

M. St-André (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par monsieur Yves Michaud, concernant une motion adoptée par l'Assemblée le 14 décembre 2000.

(Dépôt n° 855-20011213)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté à la séance du 12 décembre 2001 sur la motion proposée par Mme Caron, Secrétaire d'État à la condition féminine, et Mme Houda-Pepin (La Pinière). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale félicite la vice-première ministre et ministre responsable à la Condition féminine désignée au sein du gouvernement afghan intérimaire, Dr Sima Samar, qui était de passage au Québec au cours des derniers jours pour recevoir le prix John-Humphrey pour la liberté et souligne sa contribution exceptionnelle pour faire respecter les droits des femmes.

13 décembre 2001

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 78 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Delisle (Jean-Talon) présente une motion concernant les attentats terroristes perpétrés au Parlement de l'Inde ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Ville de Coaticook ; n° 204, Loi concernant la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton ; n° 219, Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup ; n° 206, Loi concernant la Ville de Mont-Tremblant ; et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux ;

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 40 des Règles de fonctionnement :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la Ville de Fleurimont.

13 décembre 2001

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira afin de faire le point sur le rapport final sur la Place des Arts de Montréal et le Grand Théâtre de Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits supplémentaires

Conformément à l'ordre adopté le 12 décembre 2001 et sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002.

Étude en commission plénière

La commission plénière reprend l'étude des crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002.

Sur la motion de M. Lelièvre (Gaspé), conformément à l'article 113 du Règlement, la commission plénière suspend ses travaux.

13 décembre 2001

M. le président de la commission plénière avise M. Brouillet, vice-président, que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits supplémentaires n° 1.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 54 du Règlement et à l'article 40 des Règles de fonctionnement, M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Municipalité de Lac-Etchemin.

À 13 h 27, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 01.

Crédits budgétaires

Crédits supplémentaires

Conformément à l'ordre adopté le 12 décembre 2001 et sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002.

13 décembre 2001

Étude en commission plénière

La commission plénière poursuit l'étude des crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002.

Après débat, les crédits supplémentaires relatifs à la santé et aux services sociaux, pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002, sont adoptés à la majorité des voix.

L'étude terminée, les crédits supplémentaires n° 1 sont, à la suite d'un vote par appel nominal (assis-levé), adoptés à la majorité des voix.

M. le président de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée :

La commission plénière a adopté tous les crédits supplémentaires n° 1 et le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 437 924 300,00 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2001-2002 auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe du projet de loi présenté ci-après.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

13 décembre 2001

Puis, M. Simard, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, présente le projet de loi n° 69, Loi n° 3 sur les crédits, 2001-2002, et propose :

QUE l'Assemblée en soit saisie;
QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;
QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 79 en annexe)

Pour: **57** Contre: **34** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 69 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Legault, ministre de l'Éducation propose que le projet de loi n° 35, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 58, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 08.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Legault, ministre de l'Éducation, proposant que le projet de loi n° 35, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 35 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 173, Loi sur la sécurité civile, soit adopté.

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 173 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Ménard, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

13 décembre 2001

L'amendement de M. Ménard au projet de loi n° 173 est étudié et adopté en commission plénière.

Le projet de loi n° 173, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 173.

Sur la motion de M. Fournier (Châteauguay), le débat est ajourné.

À 23 h 42, sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 14 décembre 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

13 décembre 2001

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Caron, Secrétaire d'État à la condition féminine, et Mme Houda-Pepin (La Pinière) :

(Vote n° 78)

POUR - 109

Arseneau	Chenail	Julien	Paradis
Barbeau	Cholette	Jutras	Paré
Baril	Cliche	Kelley	Pelletier
(Arthabaska)	Copeman	Kieffer	(Chapleau)
Beauchamp	Côté	Labbé	Pelletier
Beaulne	(Dubuc)	Lachance	(Abitibi-Est)
Beaumier	Côté	Lafrenière	Poulin
Béchar	(La Peltrie)	Lamquin-Éthier	Rioux
Bédard	Cousineau	Landry	Robert
Bégin	Cusano	Laporte	Rocheffort
Bélanger	Delisle	Laprise	Rochon
Benoit	Désilets	Leblanc	Simard
Bergeron	Deslières	Leduc	(Richelieu)
Bergman	Després	Legault	Simard
Blanchet	Dion	Legendre	(Montmorency)
Boisclair	Dionne-Marsolais	Léger	St-André
Bordeleau	Doyer	Lelièvre	Tranchemontagne
Boucher	Duguay	Lemieux	Trudel
Boulerice	Dumont	Létourneau	Vallières
Boulet	Dupuis	MacMillan	Vermette
Boulianne	Facal	Maltais	Whissell
Bourbeau	Fournier	Marcoux	Williams
Brassard	Gagnon-Tremblay	Marois	
Brodeur	Gauthier	Marsan	
Brouillet	Gautrin	Ménard	
Caron	Gauvin	Middlemiss	
Carrier-Perreault	Gendron	Morin	
Chagnon	Gobé	Mulcair	
Charest	Goupil	Ouimet	
(Sherbrooke)	Harel	Pagé	
Charest	Houda-Pepin	Papineau	
(Rimouski)	Jérôme-Forget	Paquin	

13 décembre 2001

Sur la motion de M. Simard, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor :

(Vote n° 79)

POUR - 57

Arseneau	Charest	Julien	Paquin
Barbeau	<i>(Rimouski)</i>	Kieffer	Paré
Beaulne	Côté	Labbé	Payne
Beaumier	<i>(Dubuc)</i>	Lachance	Pelletier
Bégin	Côté	Laprise	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bergeron	<i>(La Peltrie)</i>	Leduc	Rioux
Bertrand	Cousineau	Legault	Robert
<i>(Charlevoix)</i>	Désilets	Legendre	Rochon
Bertrand	Deslières	Léger	Simard
<i>(Portneuf)</i>	Dion	Lelièvre	<i>(Montmorency)</i>
Blanchet	Dionne-Marsolais	Lemieux	Simard
Boisclair	Doyer	Létourneau	<i>(Richelieu)</i>
Boucher	Duguay	Maltais	Trudel
Boulianne	Facal	Ménard	Vermette
Brassard	Gendron	Morin	
Caron	Goupil	Pagé	
Carrier-Perreault	Harel	Papineau	

CONTRE - 34

Béchar	Cholette	Gobé	Ouimet
Bélanger	Copeman	Houda-Pepin	Paradis
Bergman	Delisle	Jérôme-Forget	Pelletier
Bordeleau	Després	Kelley	<i>(Chapleau)</i>
Boulet	Fournier	Lamquin-Éthier	Roche
Brodeur	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Tranchemontagne
Chagnon	Gauthier	Marcoux	Vallières
Charest	Gautrin	Middlemiss	Whissell
<i>(Sherbrooke)</i>	Gauvin	Mulcair	Williams